

Membres présents : DEWARD Willy (LGE), GROOS Paul (LUX), TRAUSCH Gérard (NAM) et VANCABEKE Pierre (BBW) - Invité : DELCHEF Jean-Pierre (président CA AWBB)
Membre excusé : APPELS Fabrice (HAI) - raisons professionnelles

P.V. de la dernière réunion : approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Commentaires des PV parus via les lettres d'information

Référence PV CDA 20/10...

1. LGE 2.4. Publication sur le site du calendrier de facturation : Le calendrier des facturations et paiement des subsides (PF18) devrait être annoncé lors de l'AG du mois de juin.
Réponse : Le président n'y voit pas d'inconvénient.
2. LGE 4.4. Nomination d'entraîneurs provinciaux : Comment peut-on accepter un entraîneur adj. aux sélections provinciales sans licence technique alors que l'AWBB inflige des amendes aux clubs, lors de rencontre officielle, quand le coach n'as pas de licence, voir un forfait s'il coache une équipe d'un autre club. Le président répond que la personne concernée a un diplôme d'animateur et est en stage, ce qui est conforme aux statuts.

2. Etude de l'ordre du jour de l'AG AWBB (1) du 29/11/2008

1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires : néant
2. Rapport de la Commission Financière : réunion programmée le 20/11/09
3. [Approbation du T.T.A. \(document 1\)](#)
La CL suggère de reporter ce point plus tard dans l'AG et souhaite que le PF 18, PF19, PM 2 et PM 9 soient débattus avant l'approbation du TTA). Le représentant de LGE fait remarquer l'impact que peuvent avoir les modifications relatives au PA 97 bis dans le TTA.
4. [Présentation du Budget de l'année civile 2009 \(document 2\)](#)
5. [Approbation du budget de l'année civile 2009](#)
6. Approbation des interprétations données par la Commission Législative : néant
7. [Admission, démission et radiation des clubs et membres \(document 3\)](#)
 - 7.1. Admission : néant
 - 7.2. Démission : BC Centre Manage – 2042 (HAI)
 - 7.3. Radiation : Dubois Vincent (15.01.69) – JS La Plante – 2472 (NAM)
 - 7.4. Inactivité : néant
8. Interpellations et motion de confiance : néant
9. Approbation des conventions et nominations faites par le Conseil d'Administration;
 - 9.1. [Nominations des membres des organes judiciaires de l'AWBB \(document 4\)](#)
 - 9.2. [Nominations des membres des organes judiciaires de la FRBB \(document 5\)](#)
10. Mise à jour des Statuts de l'A.S.B.L. et du R.O.I., par urgence;
 - 10.1. [Modifications des statuts de l'ASBL \(document 6\)](#)

Ce texte a été rédigé sur base, notamment, des informations reçues par l'ADEPS pour reconnaître une fédération et liées aux exigences du décret du 08/12/2006, régissant l'organisation et le subventionnement du sport en Communauté française.

10.2. Modifications du ROI

- [Article PA 22 \(document 7\)](#)

La CL se réjouit de cette proposition du CDA, ce qui signifie le strict respect des rentrées des notes de frais selon les échéances prévues.

- [Article PC 4Bbis \(document 8\)](#)

La CL a apporté un toilettage dans le texte sur le fond

- [Articles PC 87, 87 bis 87 ter nouveaux \(document 9\)](#)

- [Article PF 16 \(document 10\)](#)

Précision, il faut lire avant dernier paragraphe « pour l'AG de mars 2009 »

- [Article PF 18 \(document 11\) + explications](#)

Un vote par palier (provincial-régional-national) est proposé pour le montant de la licence collective, telle que proposée au point 3.

- [Article PF 19 \(document 12\)](#)

- [Article PM 2 – PM 9 \(document 13\)](#)

La CL apporte une précision dans le PM 2 (il faut lire « réaffectation » au lieu de « réaffiliation »).

- [Normes de sanctions \(document 14\)](#) : reporté à l'AG de mars 2009.

11. Compétition 2008 – 2009

11.1. [Modification de la formule de compétition en jeunes régionaux \(document 15\)](#)

Après avis de la CL, le CDA apportera une correction au règlement présenté.

12. Nouvelles de la FRBB

13. Divers.

3. Dossiers à l'étude

1. CDA : Dossier de reconnaissance de l'A.W.B-B par la Communauté française

La CL a pris note du courrier adressé aux différents présidents de groupe (80% d'administrateurs du même sexe maximum).

2. BBW : révision des articles PJ 64 et PJ 65

Les propositions envoyées par le représentant ne sont pas jugées urgentes et celles-ci seront traitées aux bonnes fins de la 2^{ème} AG de mars 2009.

3. Correspondance(s) reçue(s) : Van Kessel P. (2660) – problème PJ 65 bis

Le point pourra être traité par le groupement des parlementaires de la province (BBW)

4. Interprétation donnée par la Commission Législative

1. LGE : interprétation de la CL « volume modifié d'une salle à la mi-temps »

A la question posée par le représentant LGE, la CL estime qu'il n'est pas concevable de modifier l'environnement de jeu en cours de rencontre, sauf pour des questions de sécurité évidentes (condensation).

Dans le cas contraire, un organe judiciaire est habilité à prendre des sanctions.

Un texte sera proposé à l'AG de mars 2009 par le représentant de LGE.

5. Echange de point de vue / divers

1. HAI : port du foulard durant une rencontre. La CL réserve sa réponse.

Un complément d'information est nécessaire, voir « Règlement officiel de Basketball 2008, Art. 4.4.2 ».

2. CDA : A la question du président, de savoir si une joueuse belge affiliée à un club étranger peut évoluer dans une sélection provinciale, la CL répond qu'elle estime qu'elle peut prendre part aux activités de la province de son dernier club d'affectation.

■ Réunion clôturée à 18h55

■ **Prochaine réunion : le mercredi 17 décembre 2008 (15h00)** sauf imprévus motivés par l'actualité.

Pour la Commission Législative : **Willy Deward (président) – Paul Groos (Secrétaire)**